



COMPTE RENDU SYNTHETIQUE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 11 SEPTEMBRE 2023

Le onze septembre deux mille vingt-trois, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, convoqué légalement, s'est réuni à la salle de réunion de la mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques KRIEGER, Maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs :

BARDEY Roland, CARVALHO Emmanuel, CELLIER Christine, COILLOT Nadine, GUYBARD Philippe, HUSY Jean-Noël, KRIEGER Jacques, MORIN Denis, MOYSE Jean-Pierre, POICHOT Fabien, TISSOT Thierry, TONI Rémy, TOURNIER-VALLET Séverine, TROISGROS Jacky, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : M. DESSIRIER Emmanuel, Mme ROY Marie-Christine

Absents : ROGER Peggy, TELLIER Evelyne, WEINMAN Nicole

Procurations : de M. DESSIRIER Emmanuel à M. MOYSE Jean-Pierre ; de Mme ROY Marie-Christine à M. GUYBARD Philippe

M. GUYBARD Philippe a été élu secrétaire.

Le Conseil municipal approuve unanimement le compte-rendu de la réunion du 3 juillet 2023.

Rapport du correspondant défense

Monsieur Philippe Guybard, élu correspondant défense de la Commune de Roche-lez-Beaupré depuis les élections municipales de 2020, présente sa mission destinée à développer le lien armée - nation et donne quelques informations sur les actualités de la défense nationale.

Chaufferie bois avec réseau de chaleur - actualisation du plan de financement

Depuis la délibération prise par le Conseil municipal le 1^{er} septembre 2022 approuvant le projet de création d'une chaufferie bois avec réseau de chaleur pour alimenter les bâtiments des écoles et une maison qui sera aménagée en logements, le plan de financement a évolué en fonction de l'avancement du projet et des décisions des financeurs, d'où la nécessité de le mettre à jour.

Le plan de financement actualisé, approuvé par les membres du Conseil municipal par 15 voix pour et 1 voix contre, est détaillé dans le tableau ci-après :

Département du Doubs (P@C)	60 000.00 €	18.19%
ETAT (DETR)	60 882.64 €	18.46%
Grand Besançon Métropole	60 000.00 €	18.19%
Région BFC	57 534.83 €	17.45%
ADEME	3 223.50 €	0.98%
Autofinancement	88 151.60 €	26.73%
TOTAL	329 792.57 €	100.00%

Aménagement de la parcelle cadastrée section AE numéro 468 (long de la véloroute) - devis de maîtrise d'œuvre

Un terrain acheté par la Commune à proximité du Doubs fera l'objet d'un aménagement en espace de loisirs pour les usagers de la vélo-route. En raison des caractéristiques du projet, une maîtrise d'œuvre s'avère indispensable et seul l'Office National des Forêts s'est positionné sur le sujet avec une proposition s'élevant à 15 670,44 € HT.

Ce devis est approuvé par 15 voix pour et 1 voix contre (à la suite d'un questionnement sur le niveau du terrain naturel de la parcelle).

Mairie de Roche-lez-Beaupré
2 rue de la Gare – 25220 Roche-lez-Beaupré

Tél : 03 81 60 52 99 – Courriel : mairie@roche-lez-beaupre.fr
www.roche-lez-beaupre.fr

Création d'un poste d'Auxiliaire de puériculture de classe supérieure

Suite au détachement d'une ATSEM dans la fonction publique hospitalière et aux besoins de l'école maternelle, le Conseil municipal décide unanimement d'ouvrir un nouveau poste (sur le grade d'auxiliaire de puériculture de classe supérieure qui est celui de l'agent qui sera recruté).

Monsieur le Maire profite de ce point pour informer les membres de l'assemblée qu'une quatrième classe de maternelle vient d'ouvrir.

Participation de la Commune au Fonds de Solidarité Logement (FSL) et au Fonds d'Aide aux Accédants en Difficulté (FAAD) au titre de l'exercice 2023

Suite à une sollicitation du Département, le Conseil municipal décide unanimement de participer au Fonds de Solidarité Logement (qui permet le financement de dispositifs d'accompagnement social) et au Fonds d'Aide aux Accédants en Difficulté (qui permet de soutenir les ménages en difficulté dans la poursuite de leur projet immobilier).

Le niveau de participation s'élève à 0.61 € par habitant pour le FSL et à 0.30 € par habitant pour le FAAD. (Ce qui, pour Roche-lez-Beaupré, fait respectivement 1 375.55 € et 676.50 €).

Questions et informations diverses

- Les travaux de réhabilitation des bureaux et de la salle de réunion de la mairie se sont élevés à 43 706 €.
- Les murs extérieurs de la salle Jouffroy d'Abbans seront nettoyés pour un montant de 3 180 €.
- L'électricité de la salle Jouffroy d'Abbans fera l'objet de travaux de mise aux normes pour un montant de 3 745 €.
- Deux jeux seront changés sur l'aire située vers la mairie pour un montant de 1 978 €.
- Les parkings du secteur des Rosiers seront réhabilités courant 2024 (travaux inscrits dans la programmation de Grand Besançon Métropole).
- Un abribus est en cours d'installation rue d'Arcier.
- Une entreprise interviendra en octobre pour boucher les trous qui se sont formés sur les chaussées.
- Une rencontre récente avec l'ONF a permis de faire le point sur différentes questions (enlèvement des bois le long des routes, affouage pour 2024 avec une priorité au nettoyage, nouveau plan d'aménagement forestier qui débutera en 2025...).
- Le stade synthétique du SIVU a subi de nombreuses intrusions sauvages cet été, avec des dégradations peu conséquentes.
- Sept mats d'éclairage vont être installés sur le parking Jussreandot avant la fin de l'année.
- Les travaux de création du Chemin des Ecoliers seront prochainement engagés.
- Des voitures mordent sur la piste cyclable située entre Thise et Roche-lez-Beaupré. Il est demandé qu'une sécurisation soit prévue pour limiter les risques d'accidents.
- Le vide-greniers du 10 septembre a bien fonctionné malgré la chaleur.
- Les réseaux humides de la rue du Clousey seront réhabilités début octobre (travaux qui dureront environ un mois). Ce sera au tour de ceux de la rue de Beaupré début 2024.
- A titre d'essai et à la demande des riverains, des chicanes provisoires ont été installées sur la Route des Vaux afin de ralentir les véhicules.
- La chasse est ouverte depuis le 10 septembre, avec le vendredi comme jour de fermeture hebdomadaire.
- Le Comité des fêtes organise cette année Octobre Rose, avec des décorations durant tout le mois et une journée d'animations prévue le samedi 14 octobre (marches, ateliers de prévention, ...).

Séance levée à 21h30

La prochaine réunion de Conseil municipal est programmée le lundi 30 octobre 2023.

Le Maire
Jacques KRIEGER

